	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration	N° d'ordre
	Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE	24021

Séance du : 29 Mai 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des congrès de la Mairie, **sous la vice-présidence de Madame Pascale FERCHAUD Vice-Présidente du CCAS**, à la suite de la convocation faite le 23 mai 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS			
Pascale FERCHAUD	Alain ROBIN	Anne ROUX	Etienne GOBIN
Nicole RENAUD	Thérèse-Marie MERCERON		
ABSENTS EXCUSÉS			
Emmanuelle MENARD	Véronique VILLEMONTEIX	Sandra CAILTON	Yannick CHARRIER
Stéphanie FILLON	Anita BRIFFE	Jean-Luc GARREAU	Alain MIGEON
Francis CARCAUD	Josiane BOISSONNOT	Marie-Christine GARON	
POUVOIRS			
Madame Véronique VILLEMONTEIX donne pouvoir à Monsieur Alain ROBIN.			
Madame Josiane BOISSONNOT donne pouvoir à Madame Nicole RENAUD.			
Madame Marie-Christine GARON donne pouvoir à Madame Pascale FERCHAUD.			
Monsieur Francis CARCAUD donne pouvoir à Monsieur Etienne GOBIN.			

Secrétaire de séance : Madame Nicole RENAUD.

FINANCES

Tarifs des prochains Repas des Aînés

Le traditionnel Repas des Aînés organisé par la municipalité et le C.C.A.S. est un repas dansant, préparé chaque année, dans la salle l'Europe à Bocapôle, pour les personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées à Bressuire centre.

C'est une animation très appréciée et une occasion pour nos aînés de se retrouver autour d'une bonne table, de chanter et danser. En 2023, le Repas des Aînés a rassemblé 339 personnes. En 2024, 363 personnes étaient présentes.

TARIFS pratiqués en 2024 :

- Pour les aînés, les tarifs appliqués étaient :
- 15 € pour les personnes âgées de 70 ans et plus ;
- 19 € pour les personnes accompagnantes âgées de moins de 70 ans.

<small>Accusé de réception en préfecture 079-267900058-20240529-DCA_2024_021-DE Date de réception préfecture : 12/06/2024</small>

Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le :

12 JUIN 2024

Le montant réglé au traiteur, était de 23 € par repas (eau, vin, mousseux et pain compris) avec fourniture de nappes, serviettes et vaisselle.

Une collation d'un montant de 12,50 € a été également servie aux bénévoles qui ont assuré le service, ainsi qu'aux musiciens assurant l'animation.

Un repas est offert aux élus du CCAS et de la Ville qui aident à l'organisation de ce temps.

PROPOSITION

DÉSIGNATION	TARIFS
Prix du repas pour participant de plus de 70 ans	15 €
Prix du repas pour accompagnant de moins de 70 ans	19 €

END

Ce même repas est également organisé dans les huit communes déléguées de Bressuire. Le Conseil d'Administration détermine l'âge des invités et des personnes pouvant accompagner, pour chaque commune déléguée. Le service est réalisé par les élus locaux et des bénévoles.

Comme pour la commune de Bressuire, le repas est offert aux personnes qui aident au service.

Proposition de tarifs et âges des communes déléguées :

COMMUNE	2022			2023			2024		
	ÂGE AÎNÉ	PRIX AÎNÉ	PRIX ACCOMP AGNANT	ÂGE AÎNÉ	PRIX AÎNÉ	PRIX ACCOMP AGNANT	ÂGE AÎNÉ	PRIX AÎNÉ	PRIX ACCOMP AGNANT
BEAULIEU SOUS BRESSUIRE	68	10 €	13 €	68	12 €	16 €	68	13 €	17 €
BREUIL-CHAUSSÉE	70	10 €	13 €	70	12 €	16 €	70	13 €	17 €
CHAMBROUTET	65	10 €	13 €	65	12 €	16 €	65	13 €	17 €
CLAZAY	65	10 €	13 €	65	12 €	16 €	65	13 €	17 €
NOIRLIEU	65	10 €	13 €	65	12 €	16 €	65	13 €	17 €
NOIRTERRE	70	10 €	13 €	70	12 €	16 €	70	13 €	17 €
SAINT-SAUVEUR	70	10 €	13 €	70	12 €	16 €	70	13 €	17 €
TERVES	70	10 €	15 €	70	12 €	18 €	70	13 €	19 €

END

Accusé de réception en préfecture
079-267900058-20240529-DCA_2024_021-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2024

Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **12 JUIN 2024**

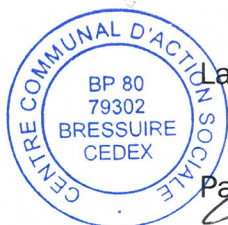
Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- D'ACCEPTER les tarifs proposés pour le Repas des Aînés de Bressuire du mardi 4 février 2025 ;
- D'ACCEPTER les tarifs ci-dessous pour les Repas des Aînés 2024 des communes déléguées.

13 €
17 €
19 €

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme



La Vice-Présidente,


Pascale FERCHAUD

La secrétaire de séance,


Nicole RENAUD

Accusé de réception en préfecture
079-267900058-20240529-DCA_2024_021-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2024

Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le :

12 JUIN 2024